

W. 82
François
Proudeux.

Monsieur Louis Proudeux, décidé ce jour d'hui à deux heures du matin, profession de charpentier, âgé de soixant-huit ans, né à Corday, département du Var, domicilié à La Gardie, fils de feu Jean François Proudeux, avant son décès, et de feu Marie Marguerite de Chapelle, son épouse, domiciliée à Corday en leur vivant.

Sur la déclaration à moi faite par Emmeuse Michel, âgé de cinquante ans, professeur d'acoustique, domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt et par Pierre Maréchal, âgé de cinquante ans, professeur de menuiserie, domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt.

Et ont les déclarants, signé

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Requier, adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Gardie, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Emmeuse Michel *Pierre Maréchal*
Emmeuse Michel Pierre Maréchal
Monsieur de La Gardie serrendement de Corday.

Du dix novembre au mil huit cent soixante cinq à cinq heures du soir.

Acte de décès de Jean Baptiste Antoine Marchoux, décidé ce jour d'hui à trois heures du soir, professeur de marchand de fer, âgé de soixante deux ans, né à La Gardie, département du Var, domicilié à La Gardie, fils de Jean Marchoux, professeur de menuiserie, domicilié à La Gardie et de feu Marguerite Bernard, son épouse, sans postérité, décédée au dit La Gardie et veuve de Marie Claude Pail.

Sur la déclaration à moi faite par Castelin, hypothécaire, âgé de trente quatre ans, professeur de condamner, domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt et par Ginouxier Joseph Marie, âgé de soixante trois ans, professeur de propriétaire, domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt.

W. 83
Jean Baptiste
Vidonne
Marchoux.

Et ont les déclarants, signé

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Requier, adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Gardie, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Ginouxier Joseph Marie

L. Requier

Monsieur de La Gardie

serrendement de Corday.

Du sept décembre, au mil huit cent soixante

Cinq, à onze heures du matin.

Acte de décès de François Alexandre Laugier,

l'élaboration, décidé le jour d'hui à une heure du soir, profession de cultivateur, âgé de cinquante sept ans, né à La Gardie, département du Var, domicilié à La Gardie, fils de feu Joseph Laugier, avant propriétaire domicilié à La Gardie et de feu Marie Piri, son épouse, vivante sans profession, domiciliée au dit La Gardie.

W. 84
François Alexandre
Laugier.

Sur la déclaration à moi faite par Jean César Ginouxier, âgé de soixante Cinq ans, professeur de propriétaire domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt et par Bouffier, instituteur, âgé de trente deux ans, professeur de gard champêtre domicilié à La Gardie, qui a dit être assenti du décès du défunt. Et ont les déclarants, Constaté, suivant la loi, par moi Louis Requier, adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Gardie, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

J. Bouffier *Ginouxier* *L. Requier*